

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres afférents au conseil municipal : 23
Nombre de membres présents : 18
Nombre de suffrages exprimés : 18
Date de la convocation : 11/05/2023

Objet : Autorisation de signature convention de mise en commun des polices municipales de Lavernose-Lacasse et Longages

Numéro : III-2023/29

SEANCE du 22 mai 2023

L'AN DEUX MIL VINGT-TROIS et le vingt-deux mai à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur DELSOL Alain, Maire de la commune de LAVERNOSE-LACASSE.

Présents : DELSOL Alain, PELLEGRINO Yvette, SENTENAC Patrick, DESPLAS Janine, MASCRE Gérard, BONNEMAISON Chantal, LAMANDE Laurent, ZARADER Karine, LELEU Gérard, GUERINI Gilberte, LECOMTE Nathalie, LEBLOND Alain, FEUILLERAT Patrick, GUELIN Carole, DE PUYMAURIN Thierry, TORRES Sébastien, LEROUX Jean-François, SENTENAC Chrystèle

Pouvoirs : /

Absents excusés : BONNAC Patrick, PAROLIN Vanessa, BASCANS Pascale, DOTTO Christian, BIZET Cécile

Monsieur MASCRE Gérard élu secrétaire de séance

Vu le Code de la sécurité intérieure et notamment ses articles L 512-1 et R512-1 à R512-4 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2211-1, L2212-1 ;

Vu l'avis favorable du comité social territorial en date du 18.04.2023,

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la volonté commune, avec la commune de Longages, de créer une police municipale mutualisée. Cette démarche vise à offrir un moyen supplétif aux forces de Gendarmerie dans la lutte contre l'insécurité.

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

DECIDE

- D'autoriser le Maire à signer la convention de mise en commun des polices municipales de Lavernose-Lacasse et Longages.
- De signer tout document administratif nécessaire à la mise en œuvre de la police mutualisée.

**A la majorité des membres présents et représentés
POUR : 18 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS : 0**

Certifiée exécutoire par le Maire de Lavernose-Lacasse compte tenu de la transmission à la Sous-Préfecture le _____ et de la publication le _____

A LAVERNOSE LACASSE LE 22/05/2023
Le Maire A. DELSOL

